

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

AVRIL 2014

1, Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer le curé doyen, il convient soit de téléphoner au 03.89.40.51.62 (messagerie), soit de venir à la permanence ouverte au presbytère de HIRSINGUE les mercredis de 16 H 30 à 18 H 00 (sauf jours de fêtes ou cas particulier).

Adresse courriel : paroisse.doyenne.hirsingue@orange.fr

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact désormais **un an** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (s'adresser au Curé Doyen) ;
- s'acquitter des frais fixés par le Diocèse de STRASBOURG, soit actuellement 100 €, par chèque bancaire uniquement.

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté **au moins 5 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Thierry PETER (Tél. : 03.89.07.76.28) ou Mme Marie-Rose MENGIS (Tél. : 03.89.07.90.91).

- ❑ Noces d'Or ou de Diamant :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personne à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 03.89.40.55.01.

☐ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements
Mme Véronique REDERSTORFF – 03.89.25.82.13 (après-midi)
- Pastorale des Confirmations :
Mme Martine SCHWEIZER – 03.89.08.81.89
- Pastorale des Professions de Foi :
Mme Claire MUNCK – 03.89.40.15.94
- Pastorale des Enfants :
M. Gérard STOECKLIN – 03.89.25.02.48 ou 06.01.18.56.27
- Pastorale des visiteurs de malades
Mme Marie-Jeanne HAUPERT – 03.89.40.53.66
- Pastorale des Chorales
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

☐ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.04 au 30.04.2014) :

- Dimanche 13.04.2013 : 11 H 00 *Messe (Dimanche des Rameaux)*
Intention : HAENNIG Armand

☐ Durant le mois d'avril 2014 sont invités à servir à l'Autel :

Le 13.04	Philaé et Samuel PARISOT
à 11 H 00	Laurine et Bryan BIRY
	Sophie MUNCK et Lucie ZIMMERMANN

2. Inscriptions à l'école maternelle

Les inscriptions des enfants préparant leur entrée à l'école maternelle en septembre prochain (enfants nés en 2011) **sont reçues en mairie actuellement, aux heures d'ouverture.**

Les parents concernés qui n'auraient pas reçu de convocation individuelle à domicile sont invités à se présenter en mairie dès que possible.

Les visites de l'école maternelle, pour les parents des enfants à scolariser à la rentrée 2014, se dérouleront de la manière suivante, par ordre alphabétique :

- Le mardi 17 juin 2014, de 16 h à 17 h, de la lettre **A** à la lettre **L**
- Le mardi 24 juin 2014, de 16 h à 17 h, de la lettre **M** à la lettre **Z**.

A noter que les inscriptions concernent également les enfants actuellement scolarisés dans une autre école (maternelle ou élémentaire) et qui comptent fréquenter l'école de HIRTZBACH à la rentrée 2014-2015.

3. Communiqué de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF)

La MEF et ses partenaires transfrontaliers organisent une manifestation franco-allemande : « Emploi & Formation en Allemagne, warum nicht ! ». Elle aura lieu **le mercredi 02 avril 2014 à l'Orientoscope à MULHOUSE** (11 rue Jean-Jacques Henner, 68100 MULHOUSE).

L'objectif de cette journée est de rassembler les acteurs de la formation et de l'emploi des deux côtés du Rhin pour informer le public de lycéens ou post-bac et d'adultes sur toutes les opportunités de travail, de formation et d'apprentissage qui existent en Allemagne, ainsi que de faire connaître l'action des acteurs locaux en matière d'aides et de conseils transfrontaliers.

Le public pourra rencontrer les conseillers français et allemands des structures présentes, participer aux ateliers proposés, trouver des conseils sur les dossiers de candidature, profiter d'un service gratuit pour évaluer le niveau en allemand, etc. Le programme détaillé de la journée est disponible sur le site www.mef-mulhouse.fr

4. Opération Haut-Rhin propre (rappel)

Le Conseil Municipal invite les habitants qui le souhaitent à le rejoindre, **le samedi 05 avril 2014 à 9 heures devant la Mairie**, pour consacrer une partie de la matinée au ramassage des déchets le long des routes et sur les lieux publics, à l'occasion de ce grand nettoyage organisé à l'échelon départemental.

D'avance un grand merci à toutes les bonnes volontés !

5. Après-midi récréatives – Aînés - remerciements

Mmes HARTMANN et FURST informent les personnes de 60 ans et plus que les dernières après-midi récréatives de la saison auront lieu **les mardi 1^{er}, 08, 15, 22 et 29 avril 2014 au Foyer Saint Maurice, à partir de 14 h 00.**

- Elles remercient sincèrement l'ensemble des aînés qui ont pris part de manière active ou à titre ponctuel, aux après-midi récréatives organisées à leur intention d'octobre à mars.
- Elles expriment leur gratitude à la Commune de HIRTZBACH, pour la mise à disposition gracieuse du Foyer, ainsi qu'au FC HIRTZBACH.
- Elles donnent rendez-vous à toutes et à tous à la mi-octobre 2014 pour un nouveau cycle d'animations.

6. Forum de l'Emploi à ALTKIRCH

Un forum de l'emploi est organisé le **vendredi 11 avril 2014 de 9 h à 18 h et le samedi 12 avril 2014 de 9 h à 12 h** au Gymnase – Quartier Plessier à ALTKIRCH.

Rendez-vous incontournable du Sud Alsace, cette manifestation à caractère transfrontalier vous permettra de rencontrer des recruteurs Français, Suisses et Allemands ainsi que des spécialistes de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de la création/reprise d'entreprise.

Que vous soyez à la recherche d'un emploi en France, en Suisse ou en Allemagne, que vous souhaitiez faire évoluer votre vie professionnelle, vous informez sur les métiers ou que vous envisagiez de créer/reprendre une entreprise, ce Forum de l'Emploi est une opportunité pour vous !

De nombreuses offres d'emploi seront à pourvoir sur place, aussi vous est-il conseillé de venir muni(e) de plusieurs exemplaires de votre CV pour plus d'efficacité.

7. Festival de Théâtre

Du lundi 14 au jeudi 17 avril 2014, des représentations théâtrales auront lieu chaque soir à partir de 19 heures 30 au Foyer Saint Maurice, dans le cadre du Festival de théâtre organisé en partenariat avec les lycées Sonnenberg de CARSPACH, Jeanne d'Arc de MULHOUSE, Jean Jacques Henner d'ALTKIRCH et le CDCJ de RIXHEIM.

Ouvert à tous et de tous âges - entrée libre – petite restauration sur place.

Renseignements auprès de la MJC, au 09.53.62.98.91.

8. Communiqué de l'Amicale des Pêcheurs

L'Amicale des Pêcheurs proposera comme de coutume, le vendredi Saint, **18 avril 2014**, un service de carpes frites à emporter.

L'encart ci-joint vous donne toute précision utile à cet égard.

9. Chasse aux œufs

L'Association des Ecuries du Sundgau organise une chasse aux œufs pour les enfants à la Chapelle Saint Léger, **le vendredi 18 avril 2014** (vendredi Saint) **à partir de 14 h 00**.

Au programme : baptême poney, concours de dessin et chasse aux œufs.

Une participation de 5 € par enfant est demandée.

Vente de pâtisserie et de boissons sur place.

En cas de mauvais temps, les activités se dérouleront à l'écurie.

Renseignements au 03.89.08.87.28 ou au 06.74.37.45.64.

10. Communiqué du Football Club HIRTZBACH (rappel)

Le FCH organise son LOTO, **le lundi 21 avril 2014** (lundi de Pâques) **à 14 heures 30 dans la salle Saint Maurice**.

Renseignements et réservations :

03.89.25.27.94 ou 03.89.40.00.90 ou 03.89.40.90.36.

11. Carnaval des enfants

Cette année encore, le Carnaval des Enfants a été une réussite, avec pour la deuxième fois, la présence d'un char sur le thème de l'Égypte. Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Petits et grands ont défilé dans les rues, au rythme et au son des notes jouées par la Musique Sundgovia, toujours fidèle au rendez-vous. Grand merci à cette dynamique association.

Chaque enfant est reparti avec un cadeau offert par tous ceux qui nous soutiennent par leur aide et leurs dons.

L'association Carnaval des Enfants remercie M. le Maire et Mme et MM. les Adjoints, ainsi que tous les commerçants, entreprises, associations et particuliers qui ont permis de faire de cette journée une joyeuse fête pour les enfants.

12. Marché aux fleurs

Le printemps est en avance cette année et annonce le retour de la saison fleurie.

Pour permettre à la population de la préparer sereinement, la municipalité reconduira son traditionnel marché aux fleurs, le **jeudi 08 mai 2014** sur la place de l'église, **à partir de 8 heures**.

13. Repas Fête des Mères

D'ores et déjà, le Conseil de Fabrique vous invite à réserver la date du **dimanche 25 mai 2014** pour participer au repas de la Fête des Mères au Foyer Saint Maurice.

Un menu totalement nouveau vous sera proposé à cette occasion :

Croustillant de saumon sur lit de choucroute

Quasi de veau et sa jardinière de légumes

Dessert

Café

Vous trouverez les modalités habituelles de réservation dans le bulletin communal du mois de mai.

14. Facilitons la tournée de nos facteurs (rappel)

Les facteurs ont bien du mérite à acheminer le courrier postal au quotidien, devant subir les aléas de la météo, quand ce ne sont pas lubies d'un abonné capricieux...

Tout un chacun souhaite recevoir son courrier dans de bonnes conditions, mais en oubliant parfois de se mettre à la place du facteur, lui occasionnant ainsi (volontairement ou non) des complications.

Ainsi en est-il, par exemple, des conteneurs ou sacs à ordures qui sont encore trop souvent entreposés sous ou contre les boîtes aux lettres...

Les facteurs vous remercient de leur assurer le libre-accès aux boîtes aux lettres, ils accompliront leur tâche quotidienne avec d'autant plus de plaisir !

15. Délivrance des cartes nationales d'identité



Vous vous préparez à passer un concours, un examen ou vous envisagez d'effectuer un séjour à l'étranger dans les prochains mois : pensez à vérifier la date de validité de votre carte d'identité ou de votre passeport (10 + 5 ans, depuis le 01.01.2014).

Compte tenu de la forte affluence habituellement constatée à l'approche de l'été, l'établissement des titres d'identité nécessitera un délai plus long (de trois à quatre semaines, délai moyen actuel pour obtenir une carte d'identité, mais cela peut aller jusqu'à six à huit semaines en été !...).

Pour se rendre dans les DOM-TOM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelin, Mayotte), la carte d'identité en cours de validité suffit à un citoyen français. Attention cependant aux escales en pays étranger, lors du voyage vers ces destinations, où seul un passeport permet de quitter la zone aéroportuaire (si vous n'avez qu'une carte d'identité, vous devrez rester confinés dans l'aéroport durant le temps de l'escale).

Rappel concernant les mineurs : tout mineur, quel que soit son âge, doit être en possession d'un passeport ou d'une carte d'identité pour voyager à l'étranger.

En règle générale, il est fortement conseillé de consulter la rubrique – papiers – sur le site www.service-public.fr, afin de vérifier que l'on dispose d'un titre de voyage valide en fonction du pays de destination.

Enfin, pour connaître les modalités d'entrée et de séjour dans un pays étranger, on peut consulter le site www.diplomatie.gouv.fr, rubrique conseils aux voyageurs.

Rappel pour la délivrance des passeports biométriques :

Dans notre secteur, seules les mairies d'ALTKIRCH, de DANNEMARIE et de FERRETTE sont habilitées à délivrer ces passeports.

On peut toutefois retirer le formulaire CERFA et la notice explicative (pièces à produire) en mairie de HIRTZBACH, afin de pouvoir se présenter avec un dossier complet auprès d'une des trois mairies susmentionnées.

16. La pré-plainte en ligne disponible dans le Haut-Rhin

Depuis le 04 mars 2013, si vous êtes victime d'une atteinte contre les biens pour laquelle vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur, vous pouvez simplifier vos démarches et gagner du temps en effectuant, de n'importe quel accès à Internet, une pré-plainte en ligne.

La pré-plainte consiste à renseigner un formulaire en ligne et d'obtenir un rendez-vous auprès du commissariat de police ou de la Brigade de Gendarmerie de votre choix pour signer votre plainte.

Cette possibilité vous est également offerte si vous agissez en tant que représentant légal soit d'une personne morale (gérant de société ou de syndic) soit d'une personne physique (mineure, sous tutelle,...).

La pré-plainte c'est :

- plus de liberté (vous choisissez le lieu de dépôt de plainte et vous disposez d'un délai de 30 jours à partir de l'accusé de réception de la pré-plainte pour la signer) ;
- un accueil privilégié (vous êtes reçu par un policier ou un gendarme qui connaît votre situation et répond à toutes vos questions sur le traitement et le suivi de votre plainte) ;
- un gain de temps (vous serez reçu plus rapidement au commissariat ou à la brigade, vous évitant ainsi des attentes).

La pré-plainte est possible pour toutes les infractions contre les biens que vous auriez subies et dont l'auteur est inconnu : vol au domicile ou dans un véhicule, vol de véhicule, vol de téléphone portable, dégradation ou destruction de biens privés, escroquerie ou abus de confiance...

Connectez-vous sur le site :

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr et laissez-vous guider.

En cas d'urgence, il faut bien sûr toujours téléphoner au 17 ou au 112 ou vous présenter directement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie.

17. Lutte contre le vol en tous genres (rappel)

La Gendarmerie Nationale a édité deux documents très intéressants permettant de lutter simplement et efficacement contre toutes sortes de délits d'appropriation.

Ces documents sont disponibles en mairie et peuvent être adressés par courriel à toute personne intéressée qui en ferait la demande (joindre M. SCHWOB au 03.89.40.99.21 ou par mail : mairie.hirtzbach@wanadoo.fr).

Par ailleurs, l'opération tranquillité – vacances est désormais étendue à toutes les périodes de vacances scolaires. Cette opération permet à tout particulier de signaler son absence auprès de la Brigade de Gendarmerie la plus proche (ALTKIRCH), **au moyen d'un formulaire disponible en mairie** (qui peut également être transmis par mail à toute personne intéressée).

Ce formulaire, dûment rempli, est à déposer à la Brigade d'ALTKIRCH 7 jours sur 7, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

18. Petites annonces

Jean-Claude UJMA, notre sympathique coiffeur informe son aimable clientèle de la fermeture momentanée de son salon, le mardi et le jeudi, pour des raisons d'ordre familial.

Merci de votre compréhension.

Dame sérieuse, 58 ans, aide aux personnes âgées, libre quelques heures par semaine, vous propose ses services (ménage, courses, garde-malade...).

Contact : 03.89.40.61.98.

19. Etat civil

Naissances

Le 22 février 2014 à ALTKIRCH est née Zélie, qui fait la joie de ses parents, Kemal SEN et Christelle MORGEN et de ses frères Noa et Adel, demeurant 19 rue de Carspach.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

20. Les grands anniversaires du mois d'avril 2014

65 ans :	Mme MEYER	Fernande née BUETSCHA
	M. FEDERSPIEL	Bernard
66 ans :	M. CHRISTEN	Maurice
67 ans :	M. HELL	Alain
68 ans :	M. LAEMLIN	Jean-Claude
69 ans :	M. PASQUALI	Artemio
	M. SCHATNER	Michel
71 ans :	M. PETIT-BOURGEOIS	Claude
72 ans :	M. BERNHARDT	Marc
	M. KUBLER	François
75 ans :	Mme BRODBECK	Andrée née HARTMANN
77 ans :	Mme MULLER	Marie-Madeleine née WEIGEL
81 ans :	M. ALBISSER	Albert
82 ans :	Mme FINCK	Marie née WIRA
83 ans :	Mme GSCHWIND	Jeanne née JERMANN
93 ans :	Mme HARTMANN	Marie née MORSCHHAUSER



Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél. : 03.89.40.99.21

Fax : 03.89.40.96.40

E-mail : mairie.hirtzbach@wanadoo.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Mardi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Mercredi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Jeudi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Vendredi	Fermé	De 17 h 00 à 18 h 30
Samedi	Fermé	



L'APPMA de HIRTZBACH
organise sa traditionnelle vente de
carpes frites à emporter
le Vendredi Saint 18 avril 2014 à midi
au foyer Saint-Maurice de Hirtzbach.

**Nouveauté : cette année la portion comprend des
carpes, des frites et de la salade + 1 bouteille de
vin par tranche de 4 portions commandées.**

Tarif : 13€ la portion.

Prévoir 3 récipients différents.

Réservation obligatoire avant le mercredi 16 avril
en appelant Mario au 03-68-06-45-89.

Le verre de l'amitié vous sera offert sur place.

Nous tenons aussi à remercier les 8 familles de Hirtzbach
qui nous ont fait l'honneur de réserver pour notre soirée
carpes-frites du 8 mars dernier. Malheureusement le nombre
minimal de 60 personnes n'a pas été atteint et nous avons
été contraints d'annuler cette soirée qui s'annonçait pourtant
très animée et festive.

Si vous voulez vous aussi rejoindre notre dynamique société
de pêche comme l'ont fait plusieurs nouveaux membres
depuis le début de l'année, n'hésitez pas à appeler notre
secrétaire Sébastien au 06-16-77-88-68.